

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE INSTITUTIONNELLE SAINT-MATHIEU/LA MOTTE**

**Procès-verbal de la session ordinaire
du MERCREDI 21 janvier 2015**

Session ordinaire du conseil d'établissement de l'école institutionnelle Saint-Mathieu-La Motte tenue à l'école Saint-Mathieu, le vingt et un janvier de l'an deux mille quinze à dix-neuf heures

PRÉSENCES

Mmes Francesca Germain
Marie-Lyne Laliberté
Marie-France Tremblay, présidente
Nathalie Lapointe, enseignante
Martine Lemire, éducatrice au service de garde
Marie-Claude Simard
Lucie Crépeault, représentante de la communauté
M. Gilles Gagnon, enseignant

Aussi présente :

Mme Andrée Roy, directrice

ABSENCES

Mmes Éliisa Tanguay, parent
Jocelyne Wheelhouse, représentante de la communauté

**OUVERTURE DE
LA RÉUNION**

Le quorum est atteint. Cette assemblée est présidée par madame Marie-France Tremblay, présidente.

Il est 19 h 2.

**ADOPTION DE
L'ORDRE DU
JOUR**

Madame Tremblay fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-666-15 IL EST RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté tel qu'il est présenté.

ADOPTÉE.

**ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DU 12 NOVEMBRE
2014**

CE-667-15 IL EST RÉSOLU,

QUE le procès-verbal du 12 novembre 2014 soit adopté tel qu'il a été rédigé.

ADOPTÉE.

**AFFAIRES
DÉCOULANT DU
DERNIER
PROCÈS-
VERBAL**

Un suivi de l'état de l'entretien ménager est fait par Mme Roy.

**INTERVENTION DU
PUBLIC**

Monsieur Gravel exprime ses inquiétudes et recherche des solutions :

- Récurrence de la pédiculose depuis le début de l'année;
- Demande d'information et transmission pour les activités parascolaires : information au hockey mineur, Kodiak

Actions possibles

- Rencontre avec la direction et les parents.
- CSH : communiqué aux activités parascolaires
- Journaux municipaux de Saint-Mathieu et La Motte

**PRÉSENTATION
DES DOSSIERS :**

**Révision
budgétaire de
l'école et du
service de garde**

Madame Roy présente les budgets révisés de l'école et du service de garde.

Les choix d'organisation scolaire adoptés l'an dernier permettent à l'école de dégager un léger surplus. Ce dernier résorbera une partie du déficit cumulé.

**Activités du
service de garde
– Semaine de
relâche**

Si le nombre d'inscriptions le permet, le service de garde sera ouvert lors de la semaine de relâche et les activités se dérouleront à l'école Saint-Viateur.

**INFORMATION-
CORRESPONDANCE**

Correspondance :

- 1 boîte de correspondance et d'informations est disponible pour les parents.
- Semaine de sécurité en autobus

Suivi au comité de parents

Il n'y a pas eu de rencontre.

Suivi au projet Bibliothèque et cour d'école (Saint-Mathieu et La Motte

Les modules de jeux sont commandés. Ils seront livrés au printemps.

Semaine des enseignants

Du 2 au 6 février, des collations seront apportées dans les deux écoles. Les parents se partageront les journées de livraison.

**AFFAIRES
NOUVELLES**

Le mercredi 28 janvier, il y a eu une présentation du rapport annuel de la commission scolaire.

Le jeudi 29 janvier a eu lieu la marche de solidarité « Touche pas à ma région ».

État de la fusion des commissions scolaires.

**CLÔTURE DE
LA RÉUNION**

CE-668-15 IL EST RÉSOLU,
QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 9 h 41.

Président

secrétaire